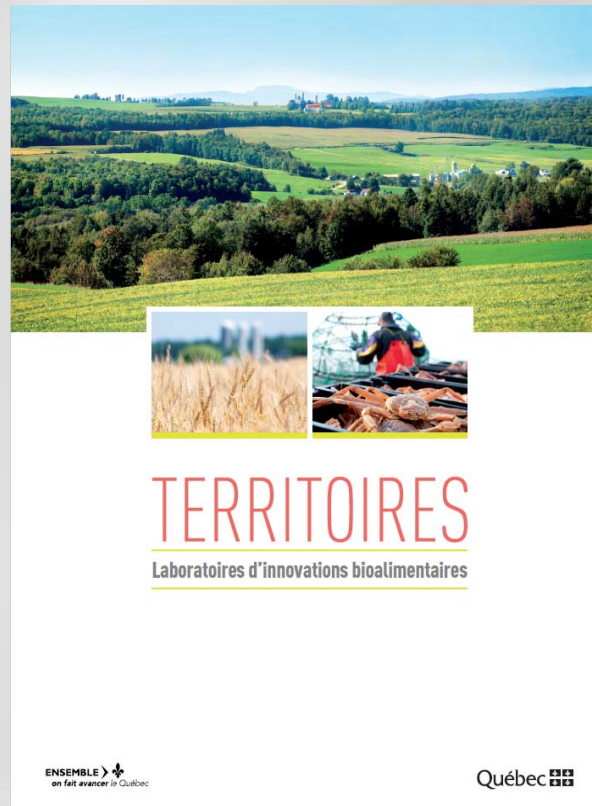


# LABORATOIRES D'INNOVATIONS BIOALIMENTAIRES



Présenté par Gaétan Pierre  
Le 5 juillet 2018

# PLAN

1. Contexte

2. Le programme

3. Exemples

4. Contact



**TERRITOIRES**  
Laboratoires d'innovations bioalimentaires

ENSEMBLE >   
on fait avancer le Québec

Québec 

**ENSEMBLE** >   
*on fait avancer* le Québec

**Québec** 

# CONTEXTE



## Causes à l'origine du besoin :

- Transformation du secteur bioalimentaire :
  - Baisse importante du nombre de fermes;
  - Concentration dans les régions où la majorité de la population du Québec se situe;
  - Concurrence accrue pour l'utilisation des sols.
- Évolution des valeurs de la société québécoise et des attentes de la population envers le secteur bioalimentaire.

## Conséquences :

- Réduction du rôle du secteur bioalimentaire dans le développement des territoires;
- Prise en compte de ses impacts environnementaux, sociaux et culturels dans son développement.

## Besoins :

- Émergence de projets innovants et structurants pour le maintien et le développement du secteur bioalimentaire dans l'ensemble des territoires;
- Mise en place de démarches concertées intégrant l'ensemble des intervenants concernés afin de répondre aux attentes de tous.

Mise en place du programme **Territoires : Laboratoires d'innovations bioalimentaires**

# LE PROGRAMME



## Objectif général

Mettre en place des solutions innovantes, pérennes et transférables en réponse aux enjeux de maintien et de développement du bioalimentaire sur l'ensemble des territoires dans une perspective de développement durable.

## Intervention

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation compte soutenir des projets qui s'inscrivent dans au moins l'une des thématiques suivantes :

1. Préservation des ressources et des pratiques durables;
2. Chaîne de valeur territorialisée et projets territoriaux de diversification;
3. Sécurité alimentaire;
4. Établissement, relève et main-d'œuvre;
5. Patrimoine bioalimentaire et culture culinaire.

8,8 M\$ sur 2 ans

Annoncé le  
5 avril 2018

# LE PROGRAMME



## Clientèles admissibles

- Le demandeur doit être un organisme qui travaille et qui est établi dans le territoire ciblé par le projet.
- Le demandeur doit être :
  - Organismes municipaux (ex.: municipalités régionales de comtés, villes, communautés métropolitaines);
  - Communautés autochtones;
  - Coopératives (ex.: coopérative de producteurs, coopératives de solidarités);
  - Organismes à but non lucratif.

# LE PROGRAMME



## Projets admissibles

- Sont admissibles les projets de laboratoire :
  - qui répondent à l'objectif du programme;
  - qui correspondent à la définition d'un laboratoire territorial d'innovation bioalimentaire;
  - où l'ensemble des acteurs concernés sont présents;
  - qui sont d'une durée minimale de trois ans;
  - qui sont réalisés à l'échelle locale, **supralocale ou régionale (< 5 régions)**.
- Seules les demandes d'aide financière > **100 000 \$** seront acceptées.

## Critères d'évaluations

Évaluation basée sur les critères suivants :

- la pertinence, la pérennité et le caractère innovant du projet;
- la faisabilité technique, organisationnelle et financière du projet;
- les retombées et la transférabilité du projet.

# LE PROGRAMME



## Aide financière

- 80 % des dépenses admissibles sauf pour des dépenses liées à l'achat de terrain ou de bâtiments (40 %);
- Maximum 1 M\$ par projet et par demandeur.

## Cumul des aides gouvernementales

- Ne doit pas excéder 80 % des dépenses admissibles;
- Aide obtenue directement ou indirectement des ministères ou des organismes gouvernementaux (fédéraux et provinciaux) et de leurs sociétés d'État.

## Procédure pour déposer une demande d'aide financière

- Appels de projets (**minimum 2**) annoncés sur son site Web.
- Premier appel de projets : – **Date limite 6 juillet 2018**
- Deuxième appel de projet : **Printemps 2019 ( date précise à venir)**
- Dépôt en deux étapes soit :
  1. Dépôt d'un formulaire d'intention de dépôt de projet obligatoire;
  2. Dépôt des projets de candidature – **Sur invitations seulement** .

# EXEMPLES

## Mise en place, par une MRC, de conditions pour attirer la relève agricole sur son territoire

### Description :

Déploiement d'outils par une MRC pour attirer la relève agricole sur son territoire. Par exemples, acquisition d'une terre agricole par une MRC qui met à la disposition d'entreprises de la relève agricole de lot en location avec option d'achat dans le cas où les nouveaux agriculteurs décident de s'y établir, crédit de taxe de bienvenue, subvention pour la relève, etc.

### Objectifs :

- Favoriser l'établissement de la relève
- Tester un modèle d'incubateur et de mutualisation de machinerie et de main-d'œuvre
- Assurer l'occupation et la vitalité du territoire
- Mettre en place des conditions favorable à l'établissement de la relève

## Implantation d'une approche novatrice et mobilisatrice en agriculture durable

### Description :

Mise en place d'un projet d'agriculture durable susceptible d'accroître l'implication des agriculteurs et des différents acteurs du milieu, de mobiliser efficacement leurs savoirs, et de créer un système d'innovation agricole plus collaboratif.

### Objectifs :

- Tester de nouvelles approches pour impliquer les entreprises agricoles dans l'adoption de pratiques agricoles durables
- Cibler une zone d'intensification agricole ou zone où il y a une problématique environnementale reconnue par l'ensemble de la communauté (ex.: perchaude au lac Saint-Pierre)



# CONTACT



## Plus d'information :

<https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/md/programmesliste/developpementregiona/~/Pages/ProgrammeterritoiresLaboratoiresinnovationsbioalimentaires.aspx>

## Dépôt d'une demande:

Par courriel : [programmehlaboratoires@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:programmehlaboratoires@mapaq.gouv.qc.ca)

Par la poste: Direction du développement et de l'aménagement du territoire  
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation  
200, chemin Sainte-Foy, 10<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 4X6

## Questions :

Par courriel : [programmehlaboratoires@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:programmehlaboratoires@mapaq.gouv.qc.ca)

Par téléphone : 418 380-2100, poste 3737 ou sans frais 1 888 222-6272, poste 3737